



## Erste Gehversuche als Stadtschreiberin

Per 1. Juli 2018 habe ich meine neue Stelle als Stadtschreiberin angetreten, als erste Frau in der mehrhundertjährigen Geschichte der Stadt Schaffhausen. Ich wurde vom Team der Stadtkanzlei herzlich und mit Neugier empfangen. Bereits am zweiten Tag wartete eine mit über 30 Traktanden befrachtete Stadtratssitzung auf mich. In Anbetracht der Probleme mit der noch nicht funktionierenden IT-Infrastruktur, der Unerfahrenheit im Umgang mit Axioma, der fehlenden Kenntnis des Inhalts der zu behandelnden Geschäfte usw. war das ein steiler Einstieg. Glücklicherweise stand mir alt Stadtschreiber Christian Schneider mit seinem grossen Know-how und der nötigen Gelassenheit zur Seite. Dann folgten drei Wochen ohne Stadtratssitzungen. Endlich konnte ich mich dem Einrichten des Büros, dem Kennenlernen des Teams und der diversen Ansprechpersonen, der Einarbeitung in Dossiers und in die Gepflogenheiten der Stadtverwaltung widmen. In einer ruhigen Minute habe ich mir die Überlegungen der SKSG zum Berufsbild des Stadt- und Gemeindeschreibers aus dem Jahr 2008 zu Gemüte geführt. In den letzten Monaten bin ich immer wieder auf die Spannungsfelder und die Suche nach dem Gleichgewicht, die unser Beruf mit sich bringt, gestossen. Für mich lassen sich die Erfahrungen unter dem Titel Ambiguitätstoleranz zusammenfassen. Ich habe meine Sinne dafür geschärft, mehrdeutige Situationen und widersprüchliche Handlungsweisen auszuhalten und daraus für mich und meine Arbeit das Beste zu machen. Meine umfangreichen und vielschichtigen beruflichen und politischen Erfahrungen helfen mir dabei, in diesem Spannungsfeld zu bestehen. Wenn mich heute jemand auf meine neue Stelle anspricht, sage ich, dass die Arbeit spannend, aber auch sehr anspruchsvoll ist.

## Mes premiers pas comme secrétaire municipale

Je suis entrée en fonction comme secrétaire municipale de Schaffhouse le 1<sup>er</sup> juillet 2018. J'étais la première femme de toute l'histoire séculaire de la ville à occuper ce poste. L'équipe de la chancellerie municipale m'a accueillie avec chaleur et curiosité. Dès le 2<sup>e</sup> jour, il m'a fallu participer à une réunion du conseil municipal dont l'ordre du jour comptait plus de 30 points. Vu les problèmes posés par l'infrastructure informatique qui ne fonctionnait pas encore, par mon inexpérience dans la gestion d'Axioma, par ma méconnaissance du contenu des objets à traiter, etc., l'expérience a été rude. Par bonheur, l'ancien secrétaire municipal Christian Schneider était à mes côtés et m'a soutenue par son vaste savoir-faire et sa sérénité. Trois semaines se sont ensuite écoulées sans réunion du conseil municipal. J'ai enfin pu me consacrer à l'organisation du bureau, nouer les premiers contacts avec l'équipe et avec mes divers interlocuteurs, m'initier aux dossiers et aux habitudes de l'administration municipale. Quand j'ai eu un moment de libre, j'ai pris connaissance des réflexions de 2008 de la CSSM sur le profil professionnel des secrétaires municipaux et communaux. Ces derniers mois, j'ai souvent été exposée aux tiraillements et à la recherche de l'équilibre liés à notre profession. Pour moi, ces expériences peuvent se résumer sous le titre de tolérance à l'ambiguïté. J'ai aiguisé ma capacité à résister aux situations ambivalentes et aux méthodes de travail contradictoires et à en tirer le meilleur parti possible pour moi et pour mon travail. Mes expériences professionnelles et politiques vastes et multiples m'aident à tenir le coup face à toutes ces tensions. Lorsque quelqu'un m'interroge aujourd'hui sur mon nouveau poste, je réponds que le travail est passionnant, mais aussi très exigeant.

## I miei primi passi come segretaria municipale

Il 1° luglio 2018 ho assunto il mio nuovo incarico di segretaria municipale, la prima donna nella storia pluricenteneraria di Sciaffusa. Sono stata accolta calorosamente e con una certa curiosità dai collaboratori della cancelleria municipale. Già il secondo giorno mi aspettava una riunione del consiglio comunale con più di 30 punti all'ordine del giorno. Decisamente un inizio in salita, con problemi all'infrastruttura IT non ancora risolti, inesperienza nel trattare con Axioma, mancanza di conoscenza dei contenuti degli oggetti da trattare, ecc. Per mia fortuna, l'ex segretario municipale Christian Schneider è stato al mio fianco con il suo grande know-how e la calma necessaria. Sono seguite poi tre settimane senza riunioni del consiglio comunale, in cui finalmente sono riuscita ad arredare l'ufficio, conoscere il team e le varie persone di contatto, approfondire i dossier nonché gli usi e costumi dell'amministrazione comunale. In un momento di calma sono andata a rileggermi le parole con cui la CSSM descriveva il lavoro di segretaria municipale nel 2008. Negli ultimi mesi, mi sono ripetutamente imbattuta in momenti di tensione e sono andata alla ricerca di un equilibrio, nulla di strano per la nostra professione. Tutte queste esperienze secondo me possono essere riassunte con il nome di «tolleranza dell'ambiguità». Ho affinato i miei sensi per sopportare situazioni ambigue e azioni contraddittorie e per sfruttarle al meglio per me stessa e per il mio lavoro. Le mie molteplici esperienze professionali e politiche mi aiutano a stare in campo in questo gioco di tensioni. Oggi, quando mi capita di parlare con qualcuno del mio nuovo lavoro, dico che è emozionante, ma anche molto impegnativo.

*Sabine Spross  
Stadtschreiberin Schaffhausen/  
secrétaire municipale de la ville de  
Schaffhouse/segretaria municipale  
della Città di Sciaffusa*

# Un nouvel outil démocratique: bienvenue à Neuchâtel-ouest!

Dimanche 25 novembre 2018 restera dans l'histoire du canton de Neuchâtel. Le «oui» d'une majorité de la population de la commune de Peseux à la fusion de Neuchâtel-ouest permettra la naissance d'une nouvelle commune de 45 000 âmes.

La Constitution fédérale garantit aux citoyens «qu'aucun résultat de vote ne soit reconnu s'il ne traduit pas de façon fidèle et sûre l'expression de leur libre volonté». Par arrêt du 7 mai 2018, le Tribunal fédéral a annulé un arrêt de la Cour de droit public du Tribunal cantonal neuchâtelois du 13 octobre 2017 ainsi que la votation communale de la commune de Peseux du 5 juin 2016. Il a en effet considéré que la votation en question avait été entachée d'une irrégularité importante propre à remettre en cause ce principe et susceptible d'avoir influencé le sort du scrutin. En l'occurrence, l'installation d'un stand de propagande à proximité du bureau de vote. Il a donc fallu revoter.

## Une volonté bien affirmée

Le vote favorable de la commune de Peseux, par 54,56% des voix, fait suite aux accords des populations des communes de Corcelles-Cormondrèche (55%), de Neuchâtel (73%) et de Valangin (63%) issus des urnes le 5 juin 2016 déjà. Selon la traditionnelle brochure d'information, les quatre communes avaient souhaité réunir leurs forces afin d'améliorer la qualité de l'espace de vie, accroître l'efficacité des structures communales, assurer la stabilité financière, amplifier le rayonnement de la région, y compris sous l'angle économique. Il s'agissait également de développer de la façon la plus cohérente le développement d'un territoire formant une seule et même entité urbaine. La nouvelle commune de 45 000 âmes composée des territoires de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin deviendra le véritable moteur de l'agglomération.

## Une nouvelle démocratie de proximité

Et au-delà de l'adaptation des structures politiques et administratives à la réalité urbanistique et au mode de vie d'une population dont les activités sociales et professionnelles ne sont plus cloisonnées dans les limites actuelles, les partenaires sont convaincus que la fusion permettra à la nouvelle commune de mieux faire entendre sa voix sur l'échi-



quier politique cantonal et national, de mieux défendre ses intérêts et assurer ainsi son autonomie. La création d'assemblées citoyennes constitue l'une des grandes nouveautés de la fusion. Ce nouvel outil démocratique, qui sera introduit pour la première fois en Suisse, doit permettre aux habitants, quel que soit leur âge, leur sensibilité politique ou leur origine, d'exprimer et de faire en-

tendre leurs attentes et leurs demandes aux autorités. Six assemblées citoyennes seront créées, trois dans les actuelles communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, et trois dans les quartiers de l'actuelle ville de Neuchâtel. Un nouvel espace de dialogue et de concertation soutenu par un service des quartiers à créer au sein de la nouvelle administration.





*Fusion Neuchâtel-ouest: de nouvelles perspectives qui réjouissent.* Photo: mäd

La nouvelle commune prendra corps le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un processus institutionnel encore à consolider devrait permettre, d'ici là, de régler toutes les modalités et de construire cette nouvelle entité à quatre et dans le respect de tous. Les ambitions et l'enthousiasme sont en effet porteurs d'un dynamisme qui profitera à l'ensemble de la région. A signaler toutefois qu'un nouveau recours

déposé contre la votation du 25 novembre 2018 est à l'examen des institutions juridiques. On sait que «la démocratie est le pire système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire» ...

*Rémy Voirol, Chancelier de la Ville de Neuchâtel*

## Impressum



Schweizerischen Konferenz  
der Stadt- und Gemeindegemeinder

Conférence Suisse  
des Secrétaires Municipaux

Januar/Februar / janvier/février  
gennaio/febbraio 2019

### Herausgeber / éditeur / editore

Konferenz der Stadt- und Gemeindegemeinder  
Conférence des Secrétaires Municipaux  
c/o Stadt Chur, Rathaus, CH-7000 Chur  
[www.stadtschreiber.ch](http://www.stadtschreiber.ch)

### Redaktion / rédaction / redazione

Manfred Linke, Stadtschreiber St. Gallen  
[manfred.linke@stadt.sg.ch](mailto:manfred.linke@stadt.sg.ch)

### Anmeldung / inscription / registrazione

Die Mitgliedschaft steht allen Stadt- und Gemeindegemeindern der Schweiz offen.  
[www.stadtschreiber.ch](http://www.stadtschreiber.ch)



SCHWEIZER GEMEINDE  
COMUNE SVIZZERO  
VISCHNANCA SVIZRA  
COMMUNE SUISSE

### Redaktion «Schweizer Gemeinde» / rédaction «Commune Suisse» / redazione «Comune Svizzera»

Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Laupenstrasse 35, Postfach, 3001 Bern  
Tel. 031 380 70 00  
[www.chgemeinden.ch](http://www.chgemeinden.ch)  
[www.chcommunes.ch](http://www.chcommunes.ch)

Denise Lachat (dla), Chefredaktorin  
Philippe Blatter (pb), Verantwortlicher  
Verbandskommunikation  
Martina Rieben (mr), Layout  
[info@chgemeinden.ch](mailto:info@chgemeinden.ch)